



Le rendez-vous jardin

Les paillages

Paillage : l'entretien "malin" du jardin

Vous estimez passer trop de temps à l'entretien de votre jardin? Adoptez la technique du paillage!
Au pied des haies, dans le potager, sous les plants de vos massifs: le paillage permet un gain de temps mais il offre aussi de multiples avantages et participe activement à l'épanouissement de vos plants.

Économiser l'huile de coude et bannir les pesticides!

Le paillage est d'abord utilisé pour empêcher la pousse des herbes spontanées. Il en résulte une appréciable économie d'huile de coude... ou de pesticides, selon les jardiniers. De cette façon, un jardin habilement paillé réclame beaucoup moins de travail qu'un jardin "nu".

Apporter le gîte et le couvert... au fil des saisons

Paillage végétal ou minéral: le type de paillage choisi s'intègre aux cycles naturels de la vie de votre jardin en maintenant, aux pieds des plantes, l'humidité dont elles ont besoin.

Paillage organique: "carton plein" assuré!

La matière organique (issue de matières vivantes, en l'occurrence végétales) apportée se décompose lentement jusqu'à se transformer en minéraux assimilables par les plantes. La dégradation progressive du paillage se fera par les micro-organismes et les vers de terre... base de la fertilité de votre sol.

En hiver, un bon paillage protège également les racines des plantes sensibles au gel.

Où vous fournir en paillage?

Selon la surface à couvrir, et votre projet: dans une jardinerie (signataire de la charte *Jardiner au naturel, ça coule de source!*) ou chez vous...

Certains paillages minéraux (ardoises, fragments de poteries, pouzzolane, galets...), ou encore des copeaux de bois colorés, peuvent aider à imaginer des aménagements tels des rocailles, des scènes végétales...

Pour des surfaces moyennes, vous avez le choix entre les paillettes de lin ou de chanvre, les cosses de sarrasin, les fèves de cacao... disponibles en sacs de quelques dizaines de litres en jardinerie.

Enfin, si vous souhaitez pailler des surfaces importantes, optez pour de la paille, du BRF (bois raméal fragmenté: petit bois d'élagage broyé), des copeaux de bois ou encore des feuilles mortes que vous aurez ramassées à l'automne...



Quand et comment?

Un paillis peut être mis en place en toute saison

Il faut simplement veiller à ce que le sol soit humide et éviter de réaliser votre paillage sur un sol gelé qui ne se réchaufferait alors que lentement.

Préparation: atout simplicité

- 1 Décompactez la terre (à la bio-bêche) si nécessaire. Décaissez éventuellement un peu, de manière à ce que le paillage reste bien en place.
- 2 Extirpez le maximum de racines des plantes vivaces telles que liseron, chiendent, cirses, rumex...
- 3 Étalez votre paillage en une couche de 5 à 10 cm d'épaisseur, selon les matériaux. Ne tassez pas, les pluies s'en chargeront.

Entretien: vérifiez le niveau

Chaque année, vérifiez que l'épaisseur de paillage reste suffisante. Si nécessaire, apportez-en à nouveau. Vous pouvez également griffer légèrement le paillage de manière à l'aérer.

Plastique ou biodégradable: que choisir?

Bâches plastiques: les mauvaises élèves

Très utilisée voici quelques années car très efficace pour empêcher la pousse des plantes spontanées, la bâche plastique noire présente plusieurs inconvénients. Imperméable à l'air et à l'eau, elle contrarie l'activité biologique du sol qui ne peut plus nourrir correctement vos plantes. Non biodégradable, elle vieillit mal et se montre difficilement réutilisable. Les bâches tissées en polyéthylène laissent circuler l'air et l'eau mais rendent impossible tout apport de compost et s'effilochent en vieillissant.

Préférez les films et toiles biodégradables

Vous trouverez en jardinerie des films en papier utiles au potager sur des cultures courtes. Ainsi, avant de repiquer des salades, étalez ce film sur la terre préparée, maintenez-le et percez-le, puis plantez vos jeunes plants. Ce paillage, efficace pendant 6 mois, se décomposera sur place ou dans votre composteur.

Sur des cultures longues ou des massifs de vivaces, des toiles à base de fibres de chanvre, de jute ou de noix de coco offrent un bon compromis entre facilité de mise en œuvre, efficacité et intérêt agronomique.

Agenda du Syndicat mixte Automne / hiver 2012-2013



- Création de talus et plantation de haies bocagères sur le secteur du Guindy aval, la vallée du Théoulas et le bassin versant du Bois-Riou
- Inventaire des zones humides et des cours d'eau de Camlez, Caouënnec-Lanvézéac et Plougrescant
- Mesure des reliquats d'azote en sortie d'hiver dans des parcelles de céréales
- Rétablissement de la continuité écologique sur le Jaudy, le Guindy et le

- Bizien: phase d'études puis préparation des travaux
- Préparation du programme d'actions 2013 sur les cours d'eau
- Formation des vendeurs des jardinerie signataires de la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source!"
- Bilan du plan de désherbage de Plouguiel
- Préparation de la 8^e semaine pour les alternatives aux pesticides

Imprimé sur papier recyclé - encre végétale

La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau

Dour hon douar

L'eau de notre terre

infos

Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers



- Bégard
- Berhet
- Bréidy
- Camlez
- Caouënnec-Lanvézéac
- Cavan
- Coatascorn
- Coatréven
- Gurunhuel
- Hengoat
- Kerbors
- Kermaria-Sulard
- Kermoroc'h
- Landébaëron
- Langoat
- Lanmérin
- Lanmodez
- Lannion
- Louannec
- Louargat
- Mantallot
- Minihy-Tréguier
- Moustéru
- Pédernec
- Penvénan
- Perros-Guirec
- Pleubian
- Pleudaniel
- Pleumeur-Bodou
- Pleumeur-Gautier
- Plôéal
- Plouëc-du-Trieux
- Plougrescant
- Plouguiel
- Plouisy
- Pluzunet
- Pommerit-Jaudy
- Pouldouran
- Prat
- Quemperven
- La Roche-Derrien
- Rospéz
- Runan
- Saint-Laurent
- Saint-Quay-Perros
- Squiffiec
- Tonquédec
- Trébeurden
- Trédarzec
- Tréglamus
- Trégonneau
- Trégrom
- Tréguier
- Trélévern
- Trévou-Tréguignec
- Trézény
- Troguéry

Édito

Le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers s'apprête en 2013 à achever la dernière année de son contrat territorial de bassin versant 2011-2013. L'année prochaine sera également employée à la préparation du futur contrat territorial.

Durant ces trois ans, le syndicat a œuvré, en partenariat avec l'ensemble des acteurs (agriculteurs, collectivités et particuliers), pour la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Depuis les années 2000 et les premières actions du syndicat, le bocage (talus enherbés et/ou plantés) est resté un enjeu prioritaire.

Dans ce Dour hon douar n° 24, nous tenions particulièrement à nous arrêter sur le rôle et le service du bocage, de l'arbre et plus globalement de la haie d'un point de vue patrimonial, paysager, et surtout environnemental... L'idée est que chaque acteur puisse participer, à sa façon, à préserver voire reconstituer notre patrimoine arboré... Aujourd'hui, les collectivités se sont approprié cet enjeu bocage et participent à leur préservation.

Depuis 10 ans, le syndicat a planté 27 km de haie soit plus de 18000 arbres...

Le Président,
Jean NICOLAS



Natura 2000

Site Natura 2000 "Trégor Goëlo": une grande variété d'espaces naturels protégés!

Suite à deux conventions internationales sur l'environnement, à Berne en 1979 puis à Rio en 1992, les pays européens ont lancé le programme Natura 2000. Dans les faits, c'est un réseau écologique de zones protégées afin d'y préserver la faune et la flore... La biodiversité!

Sur notre territoire, le site Natura 2000 "Trégor Goëlo" s'étend sur plus de 90000 hectares à 97 % maritimes. Il comprend donc une large zone maritime, les espaces naturels côtiers ainsi que les estuaires du Jaudy et du Trieux. Le Syndicat de bassin versant a signé un contrat Natura 2000 avec l'État pour la période 2012/2014, afin de réaliser des travaux de restauration et de gestion du marais de Guermel.

Promenons-nous dans le marais de Guermel

La biodiversité du marais de Guermel conjugue faune et flore. Ainsi, on y trouve des orchidées, de la menthe aquatique, des carex... Mais également de nombreuses espèces animales: campagnol amphibie, anguille, passereaux...

Afin de favoriser la diversité d'espèces et d'habitats, d'anciennes prairies humides seront défrichées puis gérées par fauche ou pâturage. Un ancien chemin communal sera rénové. Il permettra aux promeneurs de s'aventurer au cœur du marais, conciliant écologie et pédagogie.

Ces actions seront menées en partenariat avec les différents propriétaires, le Conservatoire du littoral, les communes de Plougrescant et Penvénan et la Communauté de Communes des 3 Rivières.



Directeur de la publication : Jean Nicolas - Comité de rédaction : Jean Nicolas, Sylvain Lavaur, Maël Le Guen, Loïc Rochard, Samuel Gautier, Gwennina Mathieu
Conception, rédaction : Agence Be New, 02 96 48 05 21
Contact : Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers, 2, route de Kabatous, 22660 TRÉLÉVERN, Téléphone : 02 96 15 19 19, Télécopie : 02 96 15 19 20, dour-hon-douar@smjgb.org - www.jaudy-guindy-bizien.org
Crédits photos : Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers



Les haies

Une richesse pour le territoire

Si les haies bocagères, partie intégrante du patrimoine local, façonnent le paysage trégorois depuis plusieurs siècles, c'est que l'homme avait de bonnes raisons de les planter : pour délimiter les parcelles, retenir la terre... et les vaches. Aujourd'hui, les haies courent toujours entre les champs et cloisonnent aussi des quartiers résidentiels, agrémentant le cadre de vie des habitants.

Le fusain : une espèce très décorative en automne. ▶



La haie peut être plus qu'une clôture

Autour de la maison, la haie est un élément à part entière du jardin.

Elle peut être bien plus qu'une délimitation ou qu'un obstacle : comme un miroir agrandi une pièce, la haie peut donner de la profondeur à votre jardin. Composez-la fruitière et bigarrée, ode à la nature égayée de chants d'oiseaux... Une portée sur laquelle se poseront les notes d'une mélodie qui changera avec les saisons.

De la diversité à la biodiversité

Cyprès de Leyland, laurier-palme... Renoncez à la haie "mur végétal" composée d'une seule essence : certes, ces espèces sont adaptées à la taille "au cordeau" et poussent vite, mais elles ont logiquement l'inconvénient d'exiger des tailles fréquentes.

Elles produisent d'importantes quantités de déchets verts dont le traitement est coûteux pour la collectivité.

Elles tendent à uniformiser le paysage et sont peu attractives pour la faune locale. D'autre part, le laurier-palme est une espèce invasive.

En diversifiant les essences de votre haie, vous additionnez leurs atouts respectifs. En variant à votre guise les teintes de feuillage, les ports (buissonnant, arborescent...), les types biologiques (feuillages caducs ou persistants)... vous composez un ensemble harmonieux et personnalisé.



Voici des espèces adaptées à la conduite en haie et particulièrement favorables à la biodiversité : troène, sureau, prunellier, néflier, cornouiller sanguin, noisetier, charme, érable champêtre, houx, fusain, viorne obier, genêt à balai, bruyère arborescente... et pourquoi pas des cassissiers, groseilliers ou d'autres arbres fruitiers ?

Ceanothe, genêt d'Espagne, Escallonia, oranger du Mexique, Deutzia : bien que non locales, ces espèces peuvent parsemer la haie de votre jardin de quelques touches de couleur et attirer quelques pollinisateurs.



Préférez les essences locales

Parce qu'elle attire les animaux utiles au potager, la haie est une véritable alliée du jardinier. Afin d'en tirer tous les bénéfices, plantez majoritairement des essences indigènes, mieux adaptées au climat, au sol breton et aux petites bêtes utiles que leurs cousines exotiques.



Grâce pour le lierre !

Le lierre est parfois qualifié de plante parasite. Pourtant, c'est dans le sol que cette plante puise, par ses racines, les éléments nécessaires à sa croissance. Ses crampons aériens ne lui servent qu'à s'arrimer à son tuteur : arbre, mur, poteau... Si le lierre était vraiment néfaste aux arbres, verrait-on des chênes centenaires dans nos campagnes ? En réalité, le lierre est un formidable allié de la biodiversité : il abrite des insectes en toutes saisons, fleurit en automne lorsque pollen et nectar se raréfient sérieusement pour les insectes butineurs, puis nourrit les oiseaux par ses fruits.

◀ Le système racinaire du peuplier ne maintient pas correctement les berges.

Syndicat mixte : 1,8 km a déjà été planté

Le syndicat mixte a lancé un programme de plantation d'arbres en bord de cours d'eau : 1,8 km a déjà été planté depuis l'automne 2011. Ces plantations contribuent à redonner au cours d'eau un bon fonctionnement.

Sur le bassin versant du Jaudy : l'objectif est de stabiliser les berges fortement dégradées sur certaines zones mais aussi de remplacer ou accompagner des plantations de peupliers, inadaptées en bord de rivière car incapables d'étayer efficacement les rives à long terme.

Quelles essences ?

Les essences préconisées sont celles que l'on retrouve naturellement le long des cours d'eau. Elles ont un pouvoir de développement racinaire rapide : saules, aulnes, noisetiers, frênes, chênes...

Un entretien par débroussaillage est proposé, dans les années qui suivent la plantation, dans le cadre de ce programme.

Pour bénéficier du programme de plantation, contactez-nous dès à présent. Si votre projet est situé sur le Jaudy, nous pourrions intervenir dès cette année ; en cas contraire, l'opération pourra être programmée l'année prochaine.

Avant tout, il faut...

- Préférer des jeunes plants (2/3 ans) : ils auront de meilleurs taux de reprise et une croissance plus rapide.
- Planter au bon moment : entre novembre et mars, en réalisant un pralinage*.
- Adapter l'espacement des plants selon les essences et la densité recherchée.
- Bien choisir son paillage pour limiter l'étouffement des plants par la strate herbacée et garder de l'humidité au pied de la haie. Préférer un paillage biodégradable tel que des copeaux de bois, des dalles/rouleaux de feutre, de la paille de céréales...
- Des contraintes réglementaires et techniques sont à prendre en considération en fonction du lieu d'implantation. Par exemple, en bordure de route, des règles de visibilité sont à respecter. En présence de lignes électriques ou téléphoniques, il faut éviter les arbres de haut jet.

* Le pralinage : cela consiste à tremper les racines des plants dans un mélange composé de 1/3 de terre, 1/3 d'eau et 1/3 de bouse avant de les planter.



Les actions du Syndicat

Déjà 150 km de talus construits et 40 km de haies bocagères plantées. Le syndicat s'est engagé depuis plusieurs années dans la reconstitution du bocage. Chaque année, des travaux de création de talus et de plantation de haies bocagères sont menés en partenariat avec les agriculteurs et les propriétaires fonciers du territoire. Le syndicat apporte des conseils pour l'élaboration des projets et propose des financements conséquents pour la réalisation des travaux.

La haie bocagère : plus de fonctions qu'il n'y paraît

Elle favorise la biodiversité : de nombreuses espèces animales (oiseaux, insectes, batraciens, petits mammifères) y trouvent le "gîte et le couvert".

La haie bocagère de la campagne trégoroise est souvent plantée sur un talus. Elle entoure les îlots de cultures, sinue au bord des routes et dans les fonds de vallées, serpente le long des ruisseaux. Elle est, le plus souvent, composée d'une strate arborescente et d'une strate arbustive.

Strate arborescente : chêne, châtaignier, parfois hêtre, merisier ou encore frêne.
Strate arbustive : noisetier, prunellier, sureau...

Plantée perpendiculairement à la pente, elle freine l'érosion et limite les ruissellements.

Épurateur naturel : elle filtre les eaux et absorbe les éléments tels que les nitrates, les phosphates... en piégeant également du carbone atmosphérique.

Régulateur climatique : elle joue un rôle face aux intempéries (vent, fortes chaleurs...).

Ressources en bois d'essences diverses : la haie fournit bois de chauffage et même bois d'œuvre à qui sait la mener.

Enfin, la haie charpente le paysage, améliorant le cadre de vie des habitants.

Comment bien planter une haie bocagère

Composition du sol, exposition du terrain, espace disponible... Voici les questions que vous posera votre pépiniériste avant de vous conseiller les essences qui composeront votre future haie bocagère : n'hésitez pas à lui demander conseil.

de chasse et les poissons un refuge dans les racines immergées.

- Hydraulique : les branches basses freinent l'écoulement de l'eau en période de crue.
- Écologique : le système racinaire très profond de certaines essences permet la stabilité des berges et les protège contre l'érosion.



Plantations sur berges

... Et au bord de l'eau poussent des arbres !

Comme la haie bocagère offre des vertus incomparables en matière de gestion de la biodiversité ou de contrôle des ruissellements, la végétation des rives, appelée ripisylve, participe à la bonne santé de nos cours d'eau.

Lorsque vous vous promenez le long d'un cours d'eau, vous avez sans doute remarqué la richesse et la diversité de la végétation sur les berges. La nature faisant bien les choses, cette végétation n'est pas là par hasard. Elle présente beaucoup d'avantages au maintien de la dynamique naturelle du cours d'eau :

- Floristique : on y trouve une grande variété d'essences et d'âges.
- Faunistique : beaucoup d'oiseaux trouvent dans les arbres leur poste